



D.2019.10.16.5.19

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 16 Octobre 2019

5 – PROJETS TERRITORIALISES**5.19 - Linéo 5 - Portet sur Garonne - Toulouse- Avenant n°1 au marché L5 2018 13592 M Société Barde Sud-Ouest - Lot 2 - Travaux SLT, éclairage, réseaux secs : autorisation de signer l'avenant n° 1**

L'an deux mille dix-neuf, le seize octobre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard		X (M. Bacou)	
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Chollet)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard		X (M. Del Borrello à/c du point 2)	X (jusqu'au point 1.8)
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre		X (M. Aujoulat)	
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. Grass)	
SICOVAL			
AREVALO Henri			X
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon)	

Par délibération D.2016.05.25.2.1 du 25 mai 2016, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités approuvait le programme de l'opération LINEO 5 Portet sur Garonne / Toulouse Empalot.

Par délibération D.2018.02.07.3.3 du 7 février 2018, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités approuvait les études d'AVP des aménagements confiés par le mandat de Maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie dans le cadre du projet LINEO 5 Portet-Toulouse et arrêta l'enveloppe financière prévisionnelle de travaux à 5 340 000 euros HT (valeurs avril 2016).

Par délibération D.2018.10.03.6.19 du 3 Octobre 2018, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités autorisait la signature du marché L5 2018 13592 M attribué à la société Barde Sud-Ouest relatif aux travaux de SLT, éclairage, réseaux secs pour un montant de 956 856,78 € HT décomposé comme suit :

Tranche ferme : 525 075,48 € HT

Tranche optionnelle 1 : 235 743,46 € HT

Tranche optionnelle 2 : 196 037,84 € HT

Pour mémoire, le présent marché est un marché à prix unitaires dont le montant global est issu de l'application des quantités inscrites au détail estimatif.

Les tranches optionnelles 1 et 2 n'ont pas été affermies dans le cadre du présent marché.

Le présent avenant n° 1 a pour objet d'intégrer au marché L5 2018 13592 M :

1. Des prestations complémentaires apparues en cours de marché,
2. Les modifications apportées au détail estimatif du marché pour donner suite à l'intégration de ces modifications de prestations,
3. Une réduction du périmètre de l'opération par la suppression du secteur Salengro sur la rue des Ecoles.

Les prestations complémentaires apparues en cours de marché ont fait l'objet d'une plus-value totale de 24 596,88 € HT dont le détail est précisé dans l'avenant en annexe à la présente délibération.

L'ajustement de l'ensemble des quantités du détail estimatif du marché, conduit à un nouveau montant global du Détail Estimatif de 549 672,36 € HT, soit une augmentation de 24 596,88 € HT.

Récapitulatif des montants du marché :

Montant du marché initial (tranche ferme) :	525 075,48 € HT
Montant de l'avenant n°1 :	24 596,88 € HT
<u>Nouveau montant total du marché H.T. :</u>	549 672,36 € HT

Le montant total du marché passe ainsi de 525 075,48 € HT à 549 672,36 € HT, soit une augmentation de 4,68% par rapport au marché L5 2018 13592 M précité.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 1 au marché L5 2018 13592 M et d'en autoriser la signature.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

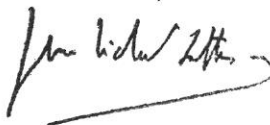
ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° L5 2018 13592 M conclu avec la société Barde Sud-ouest pour un montant de 24 596,88 € HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer ledit avenant et les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES



LINEO 5

PORTET - TOULOUSE

LOT 2 : SLT, ECLAIRAGE, RESEAUX SECS

AVENANT 1

MARCHE N° L5 2018 13592 M

Septembre 2019



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20191017-20191016-5-19D- DE Date de télétransmission : 17/10/2019 Date de réception préfecture : 17/10/2019

1 PREAMBULE

Marché de travaux n° L5 2018 13592 M – Lot 2 SLT, Eclairage, Réseaux secs – Barde Sud Ouest
Notifié à l'entreprise le 17 Octobre 2018

- Tranche ferme : 525 075,48 € HT
- Tranche optionnelle 1 : 235 743,46 € HT
- Tranche optionnelle 2 : 196 037,84 € HT

Les tranches optionnelles 1 et 2 n'ont pas été affermies dans le cadre du présent marché.

2 OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant n° 1 a pour objet d'intégrer au marché L5 2018 13592 M :

1. Des prestations complémentaires apparues en cours de marché,
2. Les modifications apportées au détail estimatif du marché pour donner suite à l'intégration de ces modifications de prestations.

3 PRESTATIONS MODIFIEES

Fiche de Travaux Modificatif n°1 : Modification de la configuration SLT – Secteur Route d'Espagne

- Travaux complémentaire de GC réseaux,

FTM n °01 jointe en Annexe du présent avenant.

Suppression du secteur Salengro

- Réduction du périmètre de l'opération par la suppression du secteur Salengro sur la rue des écoles.

Les moins values correspondantes sont intégrées dans l'ajustement des quantités du Détails Estimatifs du marché, synthétisé dans l'annexe du présent avenant.

4 FIXATION DES PRIX NOUVEAUX UNITAIRES

Sans objet.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20191017-20191016-5-19D-
DE
Date de télétransmission : 17/10/2019
Date de réception préfecture : 17/10/2019

5 MODIFICATION PORTEE A L'ACTE D'ENGAGEMENT

L'ajustement de l'ensemble des quantités du détail estimatif du marché, intégrant celles relatives aux prix nouveaux, conduit à un nouveau montant global du Détail Estimatif de 549 672,36 € HT, soit une augmentation de 24 596,88 € HT.

Le détail estimatif réajusté est repris en annexe du présent avenant.

L'article 2 de l'acte d'engagement est modifié comme suit :

	MONTANT HT	TVA	MONTANT TTC
MONTANT MARCHE INITIAL TRANCHE FERME	525.075,48 €	105.015,10 €	630.090,58 €
MONTANT DE L'AVENANT N°01	24 596,88 €	4 919,38 €	29 519,26 €
NOUVEAU MONTANT DU MARCHE TRANCHE FERME	549 672,36 €	109 934,47 €	659 606,83 €

6 DELAIS D'EXECUTION

Les délais d'exécution indiqués à l'article 7.1 du CCAP ne sont pas modifiés.

7 AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Par ailleurs, il convient de noter que cet avenant intègre la renonciation a recours du titulaire a toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet du présent avenant ou sur tout motif antérieur à celui-ci.

Fait en un seul original, à Toulouse le 04/09/2019

Mentions manuscrites « lu et approuvé »

LE TITULAIRE

TISSEO INGENIERIE

NICOLAS DELPECH
DIRECTEUR

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20191017-20191016-5-19D-
DE
Date de télétransmission : 17/10/2019
Date de réception préfecture : 17/10/2019